L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
BUREAUX, 73 RUE DE CHARTRES.
NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI MATIN, 3 MARS.

FEUILLETON.

L'HOMME SANS NOM

PAR

F. DU BOISGOBEY.

XVII—Suite.

Le docteur arriva en toute hâte, mais l'abbé Guérin avait repris l'expression de douceur calme habituelle à son visage et il répondit aux questions affectueuses qu'on lui adressait:

—Ce n'est rien, docteur. Une douleur nerveuse à laquelle je suis assez sujet et qui m'a causé le spectacle de l'agonie de ce pauvre homme.

Il a plus besoin que moi de vos soins. Pensez-vous pouvoir le sauver?

—Je n'en désespère pas, quoiqu'il ait reçu deux blessures terriblement graves, celle du crâne surtout.

Mais ce gaillard là a une énergie incroyable. Figurez-vous qu'il s'est relevé tout seul, en dépit de mes exclamations variées dans la forme, mais parfaitement identiques au fond: Allah au secours! Allah est miséricordieux! Allah nous protégera!

Mais lorsqu'on en vint à l'audition des témoins, la scène changea complètement.

Les deux bandits, l'un après l'autre, furent amenés par les gardes municipaux.

Aucun doute ne subsista alors à cet égard, et il fut établi d'une façon péremptoire que ces deux hommes étaient les véritables auteurs des crimes commis dans les rues de Paris.

Mais il restait de la place dans l'esprit de tout le monde, et ne devonnent ne surprit personne.

Après cette longue crise, quand le dénouement fut connu, Loiseau n'osa pas jeter de son lit avec une surprise mêlée d'admiration pour la sympathique figure de ce prêtre, qu'il ne connaissait pas et qui avait veillé sur lui comme un frère.

Il remercia cordialement l'homme généreux qui lui en apportait dans son désespoir les consolations d'un ami, et lui voua une affection reconnaissante.

Il semblait qu'une secrète communauté de malheurs et de souffrances rapprochât ces deux hommes—le prêtre et le mendiant.

Le juge qui assistait presque chaque jour à ce touchant spectacle se demandait si la religion n'obtiendrait pas ce que la justice avait désespéré d'arracher au coupable: ses aveux.

L'instruction touchait à sa fin.

Le jour approchait où la cour d'assises allait avoir à juger trois accusés, car, fait de plus désespérant, Loiseau et les deux bandits arabes se trouvaient impliqués dans les mêmes affaires.

Rien n'était de nature à innocenter l'ancien maître d'un malheureux que la fatalité semblait pousser à sa perte, le juge résolut de reprendre à l'interrogatoire de l'abbé Guérin.

Obtenir son concours n'était pas chose facile.

L'ecclésiastique s'était imposé depuis longtemps comme règle absolue de ne jamais subir l'influence de la religion à l'action de la justice, et il avait coutume de dire qu'un ministère n'était pas de ce monde.

Mais le cas était si exceptionnel que le digne magistrat ne désespéra pas de décider l'abbé à sortir de cette réserve prévenu qu'on voulait pas être sauvé.

Aux premières ouvertures qui lui furent faites à ce sujet, l'abbé, sans se prononcer ouvertement, manifesta une grande répugnance et demanda à réfléchir.

La session des assises était fixée à la quinzaine suivante. Il n'y avait pas de temps à perdre.

Après deux ou trois jours de réflexion, l'ecclésiastique se présenta chez le juge et lui dit:

—Quoi qu'il puisse m'en coûter, je ferai ce que vous désirez, afin de vous prouver de quoi je deviendrait malheureux à parler.

Mais je veux l'entendre seul et, quand j'aurai reçu ses terribles confidences, je vous demande de rester libre d'agir selon ce que votre conscience me dictera.

—Par pleine confiance en votre cœur et en vos lumières, monsieur l'ecclésiastique.

Quoi qu'il arrive, vous serez libre.

—Allons donc, monsieur, et puisse Dieu nous inspirer tous.

S'étant levé sans bruit de son fauteuil, le juge s'avança pour les deux mains de prisonnier dans les siennes et dit d'une voix basse par l'émotion:

—Robert, voulez-vous me confier vos douleurs?

Le nom de Robert, une surprise profonde se peignit sur les traits de Loiseau qui le regarda un instant d'un air égaré, puis éclata en sanglots.

Robert! répétait le prêtre, c'est donc vous! vous le reconnaît... au nom de Dieu!

Il avait déchiré sa soutane de prêtre, pour ainsi dire, et se précipita en avant et s'abattit à genoux sur le tapis d'une chambre, la tête cachée dans les mains.

Le juge, stupéfait, le regardait sans comprendre.

Il était entré dans la chambre de Loiseau, précédé de Mme Lefèvre, et il avait cru reconnaître dans le prêtre le curé de Montmartre.

Il entra le corps droit et le regard assuré, il marcha vers son but d'un pas ferme